

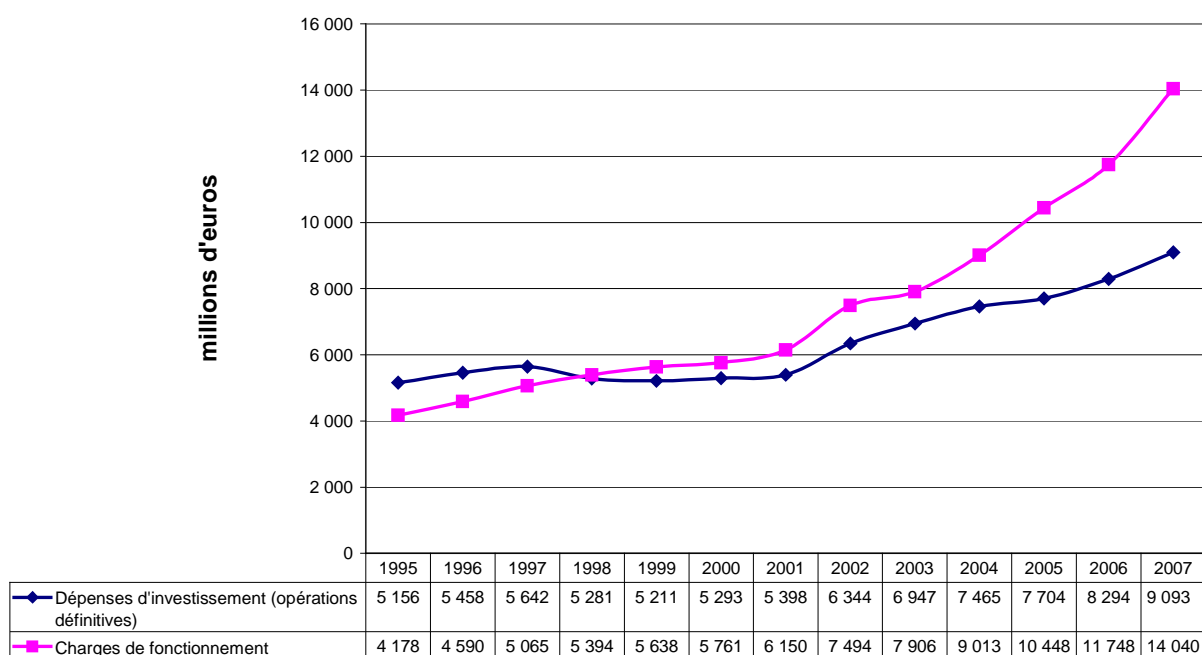
# Présentation des finances des régions en 2007

L'exercice 2007 connaît une augmentation très dynamique des dépenses et recettes totales des régions, avec respectivement +13,3% et +13,8%. Ce dynamisme résulte notamment de la poursuite de l'acte II de la décentralisation conférant aux régions des compétences accrues, particulièrement en matière d'enseignement, de formation professionnelle et apprentissage et de transport.

Les régions françaises ont ainsi dépensé 24,4 milliards d'euros en 2007. La forte progression des dépenses est surtout due aux charges de fonctionnement (+19,5%). Les récents transferts de compétences ont eu pour effet de modifier en partie la structure des budgets des régions, les charges de fonctionnement pesant 57,5% des dépenses totales en 2007 alors qu'elles ne pesaient que 44,7% en 1995.

En corollaire, le poids des investissements dans le budget global des régions tend donc à s'affaiblir, même si la part de l'investissement hors dette dans le total des dépenses régionales (37,3%) reste à un niveau bien supérieur à celui des départements (23%) ou des communes (28%).

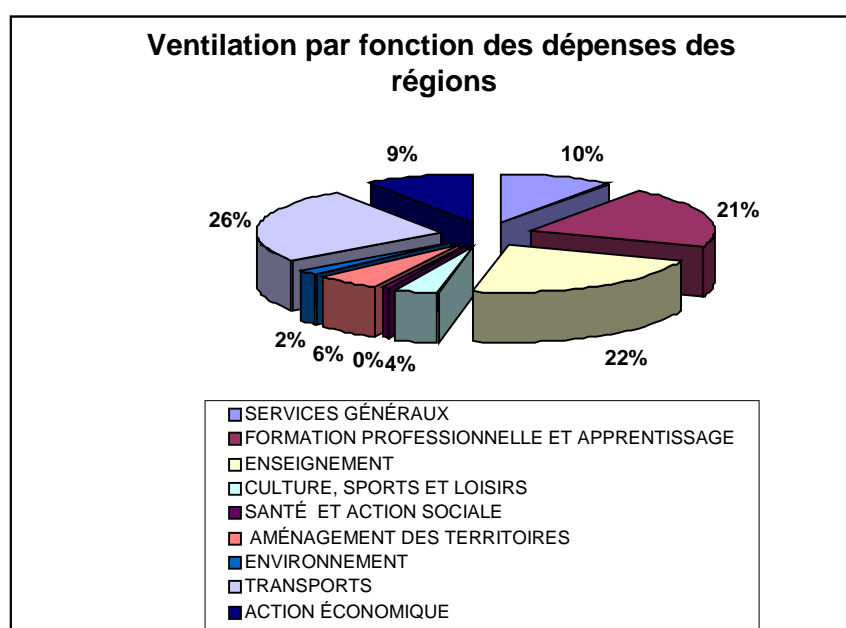
**Evolution en valeur des dépenses d'investissement et de fonctionnement des régions**



Toutefois, en valeur absolue, les régions continuent de beaucoup investir en 2007. Les emplois d'investissement hors dette augmentent de 9,6% entre 2006 et 2007 et les dépenses directes d'équipement de 10,9%.

Les dépenses des régions concernent 3 principaux domaines :

- les transports (26% des dépenses totales) qui s'élèvent à un montant global de près de 5,8 milliards d'euros en 2007. Entre 2006 et 2007, ces dépenses ont augmenté de 14,6%. Elles concernent à 87% les transports en commun de voyageurs.
- l'enseignement (22%) qui totalise un montant de plus de 5 milliards d'euros. Ce secteur a connu la plus forte augmentation de dépenses entre 2006 et 2007 : + 33,5%. Près de 87% de ces dépenses sont destinées à l'enseignement du second degré avec 4,37 milliards d'euros. Cela s'explique en particulier par le transfert des Techniciens et Ouvriers de Service (TOS) de l'Education nationale.
- la formation professionnelle et l'apprentissage, 3<sup>ème</sup> principal secteur avec un montant de près de 4,8 milliards d'euros, a connu une progression de 21% entre 2006 et 2007. La formation professionnelle atteint 3,95 milliards d'euros, soit 83% de ce domaine. 1,8 milliard d'euros est consacré à l'apprentissage.



### Equilibre financier global

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
<b>Dépenses totales*</b>	19 524	21 545	+10,4	24 409	+13,3
<b>Recettes totales*</b>	19 559	21 379	+9,3	24 324	+13,8
Charges de fonctionnement (1)	10 448	11 748	+12,5	14 040	+19,5
Produits de fonctionnement (2)	15 777	17 219	+9,1	19 614	+13,9
<b>Autofinancement (A) = (2)-(1)</b>	<b>5 330</b>	<b>5 470</b>	<b>+2,6</b>	<b>5 573</b>	<b>+1,9</b>
Emplois d'investissement (hors dette)	7 704	8 294	+7,7	9 093	+9,6
Ressources d'investissement (hors emprunts)	1 675	1 600	-4,5	1 885	+17,8
<b>Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)</b>	<b>733</b>	<b>1 057</b>	<b>NS</b>	<b>1 550</b>	<b>NS</b>

\* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

L'analyse des comptes agrégés des régions s'appuie sur la démarche suivante :

- 1) l'étude de la formation de l'autofinancement (CAF) par l'analyse de la section de fonctionnement.
- 2) l'étude du financement des investissements (section d'investissement).

Ces deux premières parties ne prennent en compte que les opérations réelles : seules les dépenses et recettes se traduisant *in fine* par un décaissement ou un encaissement sont prises en compte (par exemple les dotations aux amortissements ne sont pas des charges réelles).

- 3) l'étude du patrimoine dans une optique financière. Cette étude repose sur le bilan fonctionnel, qui consiste en un reclassement des postes du bilan agrégé des régions, en vue de mettre en évidence les principaux équilibres financiers : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie. La dette, intégrée au fonds de roulement, fait l'objet d'un développement plus détaillé.
- 4) Une analyse détaillée de la fiscalité directe locale des régions.